

## **Discours de M. Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, devant les préfets**

**Jeudi 10 avril 2014**

Mesdames et Messieurs les Préfets,

Je voudrais vous dire le très grand plaisir que j'ai à vous retrouver, une semaine jour pour jour quasiment après ma prise de fonction ici au ministère de l'intérieur. Vous êtes tous de grands serviteurs de l'État. J'ai eu l'occasion de travailler avec un certain nombre d'entre vous - que je ne désignerai pas pour ne pas les compromettre - dans une vie antérieure. Je sais le sens que vous avez de l'État, je sais l'intensité de votre engagement et je voudrais profiter de cette première occasion qui m'est donné d'être avec vous pour vous transmettre quelques messages simples concernant les sujets que nous aurons à traiter ensemble au cours des prochains mois.

D'abord, vous l'avez remarqué Mesdames et Messieurs les préfets, le Premier Ministre a donné une impulsion très forte à l'occasion de son discours de politique générale prononcé à l'Assemblée nationale, il y a de cela quelques jours, impulsion politique très forte qui a été confirmée pour ce qui concerne plus particulièrement nos territoires à l'occasion de son intervention prononcée au Sénat hier après-midi. Nous avons donc sur l'ensemble des sujets qui relèvent de nos préoccupations communes de nombreux chantiers devant nous. Nous sommes dans un pays qui connaît l'inquiétude et le doute, qui est traversé par des interrogations. Nous devons tout faire au cours des prochaines semaines, et très vite, pour que les réponses pertinentes et opportunes soient apportées à ces interrogations et que la confiance progressivement se substitue au doute. Je sais que face aux échéances qui se présentent à nous, vous serez comme vous l'avez été jusqu'à présent, mobilisés, engagés, efficaces et je veux, à l'occasion de cette première rencontre, vous dire la très grande fierté que j'ai d'être à la tête de ce ministère, la très grande fierté que j'ai de vous compter parmi les collaborateurs de cette maison, et la conscience que j'ai que nous partageons ensemble et c'est notre boussole, une valeur, un concept qui s'énonce simplement et qui s'appelle le sens de l'État.

J'ai eu l'occasion dans mes fonctions passées, comme élu de collectivités territoriales, comme maire, comme élu régional, de mesurer à quel point le rôle que vous jouez pour coordonner les services de l'État sur les territoires est déterminant, à quel point il n'y a pas d'action publique possible là où vous n'êtes pas engagés, et je veux vous dire très simplement au moment où cette impulsion est donnée par le Premier Ministre et le Président de la République, dans la continuité de ce qui avait été engagé par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, ma totale et entière confiance, et vous dire également que nous comptons sur vous pour mettre en œuvre les orientations définies par le Premier ministre.

Je voudrais sans tarder entrer dans le vif du sujet. Vous dire quels sont les sujets, les priorités sur lesquelles je souhaite que nous puissions dans les prochaines semaines et dans les prochains mois, cheminer ensemble.

Il y a d'abord une priorité qui est la priorité de l'action du gouvernement. Elle concerne le redressement de notre économie, de notre appareil productif et la volonté que nous avons de poursuivre l'action qui a été engagée par le précédent gouvernement en l'amplifiant pour parvenir à inverser la courbe du chômage.

Ce que nous allons faire est une accélération, un approfondissement de ce qui a été engagé à travers notamment la mise en œuvre du pacte de responsabilité dont la présentation détaillée a été rendue publique à l'occasion de la déclaration de politique générale du Premier Ministre.

Je veux, sur la question de l'emploi, de la croissance, du redressement de notre appareil productif me faire le relais auprès de vous, mais d'autres ministres viendront à votre rencontre, des préoccupations du gouvernement pour que l'agenda en ces matières soit clair.

Nous avons à mettre en œuvre le pacte de responsabilité : nous ne partons pas de rien. Nous avons déjà engagé des actions très significatives pour améliorer la compétitivité des entreprises à travers la mise en œuvre du crédit d'impôt compétitivité emploi. Ce crédit d'impôt compétitivité emploi dont on nous a expliqué qu'il constituait une mesure complexe, va désormais être mis en œuvre dès le mois prochain. Les entreprises vont recevoir le chèque qui correspond à ce crédit d'impôt, et j'ai senti dans mes fonctions précédentes au ministère du budget une évolution dans l'approche par les entreprises cette mesure. Comme il leur avait été indiqué par voie de presse que la mesure était complexe, ils l'ont cru et depuis que les liasses fiscales ont été préparées en vue d'être déposées devant l'administration pour que les sommes soient perçues, les entreprises désormais sont attachées à la mesure. J'ai senti ce contraste dans les déplacements que j'effectue en province entre le moment de mon arrivée à Bercy au mois de mars 2013 et le moment de mon départ, j'ai vu des entreprises qui exprimaient leur scepticisme, exprimer leur conviction de l'utilité d'une mesure et je crois qu'il est important que chacune et chacun d'entre vous soit en mesure, au moment où ce crédit d'impôt compétitivité emploi sera perçu par les entreprises, de bien matérialiser quel est le sens de la mesure - l'abaissement du coût du travail - de populariser cette mesure, de l'inscrire au maximum dans les territoires pour qu'elle soit perçue comme une mesure de redressement de notre appareil productif. Comme vous le savez, ce CICE va être complété par un ensemble de dispositions à caractère fiscal et autres, destinées à améliorer encore davantage la compétitivité de nos entreprises. Deux mesures notamment ont été profilées et indiquées par le Premier Ministre dans son discours de politique générale :

D'abord la baisse du coût du travail à travers un allègement de cotisations sociales supplémentaire, qui concernera non seulement les bas salaires pour arriver à zéro charges, nonobstant les charges UNEDIC sur les bas salaires, mais qui permettra également d'aller au-delà de 1,6 fois le SMIC pour des gains de compétitivité. Ce pacte de responsabilité n'oppose donc pas l'objectif de compétitivité et l'objectif d'emploi - ce serait absurde de le faire. Lorsqu'il y a davantage de compétitivité, les chances d'avoir davantage d'embauches dans les entreprises sont plus grandes, et tout ce que nous faisons pour alléger le coût du travail sur les bas salaires notamment, est de nature à restaurer les marges des entreprises pour investir et retrouver précisément davantage de compétitivité ;

Ensuite il y aura les mesures fiscales annoncés : suppression des impôts sur la production après que l'IFA a été supprimé l'an dernier. Nous supprimons la CSSS dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015 ; nous supprimerons la surtaxe IS qui avait été créée par le

précédent gouvernement, et nous engagerons comme indiqué par le Premier Ministre, une baisse de l'impôt sur les sociétés de manière à atteindre l'objectif de 28% à l'horizon 2020 : c'est une véritable révolution.

Concernant les entreprises, leur fiscalité et également le coût du travail, ces problématiques n'ont jamais été autant intégrées par un gouvernement que par celui-ci. Il faut donc que ces mesures qui sont destinées à créer la confiance pour qu'il y ait la croissance, comme l'a indiqué Manuel VALLS, soient perçues en tout point du territoire national comme une opportunité, comme une chance. Cette confiance, il faut que vous puissiez aussi en être les vecteurs, dans les relations que je vous invite à entretenir de façon étroite avec le monde de l'entreprise et de l'économie, pour que le but soit atteint rapidement. Nous sommes dans un contexte de compétition internationale extraordinairement difficile et dur. Vous êtes pour un certain nombre d'entre vous sur des territoires dont les entreprises sont en difficulté. Vous avez aussi sur vos territoires de grandes entreprises qui sont dans la compétition internationale. Certains d'entre vous ont fait remonter les dossiers d'entreprises qui cherchent à innover, à organiser le transfert de technologies, à articuler davantage leurs relations avec le monde de la recherche et de l'université. Vous êtes sur les territoires avec les grands élus et les grands collectivités territoriales les animateurs du développement économique et je compte sur vous, au moment où le Premier Ministre présente ses orientations, pour que vous puissiez, dans les territoires, les faire connaître, les faire partager, créer la dynamique et l'enthousiasme dont nous avons besoin pour faire en sorte que notre pays se redresse dans les meilleurs délais.

La croissance, c'est le pacte de responsabilité, mais pas seulement. Il y a de grandes politiques publiques sur lesquelles le Président de la République et le Premier ministre ont donné des orientations et sur lesquelles vous êtes attendus. J'ai à l'esprit nos réunions passées du G50 où certains d'entre vous ont eu à s'exprimer sur la politique du logement et notamment sur le foncier public, sur la nécessité de faire en sorte que les dispositions de la loi Duflot permettent, par des efforts faits en matière de foncier public, de le mettre à disposition des collectivités locales qui veulent construire des logements, pour que nous atteignons l'objectif des 500 000 logements par an. Sur ces sujets vous vous êtes exprimés, mettant en évidence parfois des difficultés d'interface - je crois même me souvenir que certains d'entre avaient pointé des insuffisances de France Domaines. Néanmoins nous ne sommes pas là pour faire l'inventaire des problèmes, le Président de la République l'a dit à plusieurs reprises, mais l'inventaire des solutions. Il faut que chacun et chacune d'entre vous sur le territoire national soit en situation d'être le lien entre les administrations centrales qui ont des compétences, les élus des collectivités locales qui ont des demandes, dans le respect rigoureux des procédures mises en œuvre et de la compétence de chaque administration, pour que les projets sortent. La politique du logement est une nécessité pour permettre à tous les Français qui cherchent à se loger de le faire dans de bonnes conditions, mais ce n'est pas simplement cela. C'est aussi une politique qui engage des entreprises dans des travaux de construction, qui fait de la croissance, et nous comptons sur vous bien entendu pour que les objectifs qui ont présidé à la mise en œuvre de la loi Duflot fassent l'objet de réalisations concrètes dans les meilleurs délais.

Enfin, vous avez été mobilisés, avec efficacité je vous en remercie, sur la question de l'emploi, de l'emploi des jeunes à travers les contrats d'avenir et les contrats de génération. Vous savez que ces contrats ont permis à des jeunes, qui ont parfois le sentiment de la relégation, de trouver une chance d'accéder à

l'emploi. Il s'agit là d'une politique qui reste, aujourd'hui encore, au cœur des préoccupations du gouvernement et nous comptons sur vous bien entendu pour que toutes les opportunités soient offertes à ces jeunes, qui ont parfois le sentiment de l'abandon ou qui doutent parce qu'ils ne voient pas comment leur avenir peut se construire, en offrant des opportunités de ces contrats. De la même manière, hésitez pas pour ceux d'entre vous qui ont des quartiers sensibles, mais pas seulement, car il existe aussi des jeunes en milieu rural, à faire vivre sur le territoire national les ambitions portées par le chef de l'État et le Premier Ministre pour notre jeunesse. Nous devons être capables d'accompagner les jeunes dans leurs projets, dans leurs ambitions, dans leurs parcours professionnels, dans leurs parcours de formation. Sur tous ces sujets vous êtes attendus et je sais là aussi pouvoir compter sur vous. Voilà pour ce qui concerne le développement économique, la croissance et l'emploi.

Je voudrais désormais aborder un deuxième sujet qui est davantage dans le cœur de métier de ce ministère, sujet pour lequel je sais également votre mobilisation : il s'agit de la question de la sécurité. Le précédent ministre de l'intérieur a engagé de nombreux chantiers qui commencent à donner des résultats. Je pense aux zones de sécurité prioritaires - la préfète de Seine-et-Marne m'a aimablement accueilli le soir de ma nomination pour le constater sur le terrain, à Savigny. Ces zones de sécurité prioritaires se sont déployées dans de bonnes conditions. Elles ont permis de créer des effectifs là où c'était nécessaire, rompant avec une politique de réduction des effectifs de fonctionnaires alloués à la sécurité au cours des dernières années. Il faut bien entendu que nous soyons constamment dans l'évaluation de ces dispositifs, mais que nous soyons aussi dans la valorisation des résultats obtenus. Je compte sur vous pour que les éléments dont vous disposez concernant la mise en place de ces zones de sécurité prioritaires me soient communiqués de manière à ce que nous puissions, dans la continuité de l'action de mon prédécesseur, approfondir, ajuster, améliorer un dispositif qui marche.

Comme vous l'avez remarqué, dans son discours de politique générale, le Premier Ministre a également mis l'accent sur la nécessité d'être efficace et déterminé. Au regard d'un certain nombre de priorités qu'il avait lui-même fixées et qui avaient déjà l'objet de la mise en œuvre d'actions concrètes. Je pense au plan de lutte contre les cambriolages qui a fait l'objet de la mise en place d'un dispositif au mois de septembre dernier. Ce plan de lutte contre les cambriolages repose sur des principes que vous connaissez :

- nécessité de suivre avec une vigilance particulière la délinquance d'habitude ;
- démantèlement des filières organisées dont toutes ne sont pas françaises ; il est important de développer des actions européennes en la matière, j'y reviendrai tout à l'heure ;
- nécessité de déployer autant que faire se peut et au maximum les forces de l'ordre sur la voie publique de manière à prévenir et aussi à permettre l'élucidation en flagrant délit d'un certain nombre de faits.

A toutes ces orientations j'ajoute la protection particulière que nous offrons à un certain nombre de commerçants particulièrement exposés. Cette stratégie doit, là aussi, être mise en œuvre et se déployer sur les territoires. Je compte donc sur vous pour que ce plan dont vous connaissez le contenu, dont vous avez commencé assurer la mise en œuvre, se déploie autour des orientations que je viens d'indiquer en mobilisant tous les moyens à notre disposition, notamment en articulant le travail qui est fait par la police scientifique et celui des forces de

sécurité. Je dois dire que je suis satisfait - mais je souhaite amplifier - des résultats qui ont été d'ores et déjà constatés, puisque nous avons une diminution au premier trimestre 2014 des cambriolages sur les résidences principales, de l'ordre de 8 % en zone gendarmerie et de 6 % en zone de police. Ces résultats qui sont positifs doivent être approfondis et améliorés. Il faudra pour cela que l'information circule, que le dialogue entre nous soit toujours dense et que nous puissions, là aussi, ajuster et améliorer.

Enfin, je veux dire que nous souhaitons poursuivre l'amélioration de l'équipement de la police en moyens modernes. La modernisation de la police continue d'être une préoccupation centrale du ministère de l'Intérieur dans la continuité de l'action de mon prédécesseur, je pense au projet Police 3.0. Je souhaite également que nous puissions, sur la délinquance en milieu rural qui concerne plus particulièrement les exploitations agricoles, engager une action concertée avec le ministre de l'agriculture. Nous nous rendrons ensemble sur les territoires pour que ce plan se déploie, et que le milieu rural, les agriculteurs, puissent avoir la garantie que la sécurité que nous leur devons est bien effective.

Nous sommes à la veille du printemps et de l'été, c'est-à-dire à cette période donnée où la circulation routière se fait plus intense. Il faut que nous obtenions en matière de sécurité routière des résultats significatifs, et pour cela il faut que nous soyons mobilisés en continu. Je verrai prochainement le préfet Lopez sur ces sujets de manière à pouvoir m'entretenir avec lui du plan d'action qu'il entend mettre en œuvre. Mais au moment où les week-ends de printemps arrivent, je vous demande, dans vos départements, de déployer tous les moyens et les forces nécessaires aux contrôles qui ont une vertu dissuasive et qui permettent de rappeler ce que sont les règles de prudence et de bonne conduite, qui évitent souvent de nombreux drames et de nombreux morts.

Je veux également, à la veille de la période estivale, vous mobiliser sur un autre sujet qui généralement fait l'objet de nombreuses communications médiatiques, qui est la situation créée par l'afflux de gens du voyage sur un certain nombre de territoires. Il faut que vous soyez dans l'anticipation, que vous soyez en situation, en conformité avec les plans départementaux, d'identifier les terrains d'accueil. Et lorsqu'ils n'existent pas, d'essayer de les identifier de manière à ce que les choses se passent de façon la moins irritante et la moins polémique possible.

Je vous ai parlé de croissance économique, je vous ai parlé de sécurité, je voudrais vous dire un mot sur la politique d'immigration et d'asile. Nous allons avoir des discussions parlementaires sur ce sujet puisque comme l'a indiqué le Premier Ministre, des textes sont en préparation qui auront vocation à être examinés par le conseil des ministres au mois de juin et qui devront faire l'objet de discussions parlementaires au cours du second semestre d'année 2014. Ces textes doivent reposer sur un équilibre, qui est l'équilibre constamment souhaité par mon prédécesseur. Nous devons faire en sorte que l'attractivité de notre pays soit renforcée. Il y a des chercheurs, des intellectuels, des industriels, des ingénieurs qui veulent venir en France et dont nous devons faciliter l'accueil. Nous l'avons déjà fait pour les étudiants, nous souhaitons continuer à le faire à travers la mise en œuvre du titre de séjour pluriannuel, du passeport talents, à travers la mise en place du contrat d'accueil. L'ensemble de ces dispositions qui seront incluses dans le texte immigration permettront à des engagements pris par le Président de la République mais aussi à des urgences - celle du renforcement de l'attractivité de notre pays pour les investisseurs étrangers -

d'être mis en œuvre dans des délais rapides. Bien entendu, nous aurons à accentuer la lutte contre l'immigration irrégulière, face à laquelle aucune faiblesse n'est concevable. Là aussi l'action que je conduirai, conformément aux orientations et aux instructions du Président la République et du Premier Ministre, s'inscrira dans la continuité de l'action de mon prédécesseur. Nous aurons également le texte sur l'asile. Ce texte sur l'asile est un texte de transposition. Vous le savez, des règles européennes ont été élaborées qu'il nous faut intégrer en droit français. Mais nous avons par ailleurs en France de nombreux déboutés du droit d'asile qui au terme de procédures trop longues, sont maintenus dans des dispositifs d'urgence eux-mêmes embolisés. Il faut donc raccourcir les délais, simplifier, améliorer. Vos témoignages, vos propositions vos expériences, et j'en ai été le témoin dans l'Oise - où vous avez eu la gentillesse, Monsieur le Préfet, de me faire visiter un certain nombre de services interdépartementaux, de plates-formes modernisées, sont des expériences dont j'ai besoin pour nourrir la réflexion au moment où nous préparons ces textes de loi. Je vous demande donc vos contributions, vos propositions. Sachez que sur ce sujet de l'immigration et de l'asile, vous serez mobilisés, dans la continuité de l'action conduite par mon prédécesseur, avec les préoccupations que je viens d'indiquer à l'instant. Et j'aurai le plaisir de vous le préciser lorsque nous serons dans la présentation des textes de loi au Conseil des ministres et au Parlement.

Les préfets sont les plus hauts représentants de l'État sur les territoires, et par conséquent ce ministère a un rôle à jouer dans la grande réforme annoncée par le Premier Ministre à l'occasion de son intervention à l'Assemblée Nationale. Le Premier Ministre s'engage résolument, et avec lui tout le gouvernement, dans la modernisation de nos territoires de nos collectivités locales. C'est un chantier considérable et c'est un chantier de modernisation dans lequel nous devons prendre notre pleine et entière place. Cette modernisation est nécessaire si nous croyons au service public. Il n'y aura pas de montée en gamme des services publics français si nous ne sommes pas en situation de rationaliser l'organisation de nos territoires, qu'il s'agisse de l'organisation des collectivités locales ou de l'organisation des administrations déconcentrées de l'État sur les territoires. Le chantier ouvert par le Premier Ministre est, vous l'avez compris, considérable. L'évolution du nombre des régions est nécessaire pour avoir des régions plus fortes, aux compétences plus claires, qui soient des animateurs plus efficaces plus identifiés, plus puissants dans l'Europe, du développement de notre pays, de ses atouts. La perspective de la suppression des conseils départementaux à l'horizon 2020 constitue également une révolution dans l'organisation de nos territoires, comme la volonté que nous avons aussi de faire en sorte que l'intercommunalité soit plus puissante, que le tissu communal se rationalise.

Cette réforme est ce que l'on appelle une réforme structurelle. Elle est la réforme qui garantira la soutenabilité des économies que nous voulons faire sur les collectivités territoriales : 10 milliards sur trois ans, sur un paquet global de 50 milliards d'économies. Vous aurez beaucoup, sur le territoire, de commentaires sur le thème « *cette réforme est de nature à obérer l'investissement* ». En réalité, cette réforme, est surtout de nature à mutualiser le fonctionnement. C'est par la mutualisation du fonctionnement qu'on dégagera des marges qui permettront aux collectivités locales de continuer d'investir. Les préfets et sous-préfets qui furent dans la Manche et qui sont présents dans cette salle, se souviennent des marges de manœuvre que nous avons dégagées lorsque nous avons fusionné la ville de Cherbourg et la ville d'Octeville dans mon département : 20 % de diminution des dépenses de fonctionnement en 10 ans, et une politique d'investissement intensifiée, augmentée, optimisée, sans recours à l'emprunt

parce que les marges de manœuvre avaient permis de le faire. À chaque fois que le fonctionnement se mutualise entre les collectivités locales, l'investissement s'optimise. C'est bon pour l'emploi, c'est bon pour le développement local, c'est bon pour la montée en gamme de nos services publics qui ont besoin d'un haut niveau d'équipements publics, et la politique d'investissement peut y contribuer.

Bien entendu, cette grande réforme de l'État et des collectivités territoriales, qui est une réforme d'une grande ampleur, ne peut pas se faire sans une réflexion approfondie sur ce que doit être l'architecture des services déconcentrés de l'État sur les territoires. Lorsque j'étais ministre du budget, beaucoup d'entre vous sont venus m'apporter témoignages des effets de la réduction des effectifs de l'État sur les territoires et les problèmes d'organisation que cela peut poser pour l'administration déconcentrée de l'État. Nous avons donc là aussi un chantier considérable pour nous. Il concerne le réseau de nos préfectures et de nos sous-préfectures. Il concerne aussi l'articulation à imaginer entre un certain nombre d'administrations déconcentrées de l'État au sein des maisons de l'État, mais pas seulement. Cette réflexion est riche. Elle est passionnante. Elle engage durablement l'avenir de notre pays et c'est un sujet sur lequel je souhaite que nous puissions connecter nos cerveaux, de manière à produire la meilleure réforme possible qui fasse la dynamique la plus ample et par conséquent la mobilisation la plus forte du pays. Car il arrive, et c'est déjà arrivé dans l'histoire de notre pays, que ce qui commence par faire peur, finisse par susciter l'enthousiasme. Je compte sur vous pour que l'enthousiasme se substitue à la peur sur ces enjeux. Et nous aurons là ensemble, et ce sera passionnant, ce sera motivant, ce sera exaltant, un travail très approfondi à faire pour réussir cette réforme. J'attends beaucoup de l'expérimentation mise en œuvre concernant le réseau des préfectures et sous-préfectures en Alsace et en Lorraine. Nous aurons à débattre ensemble de ces sujets et je sais pouvoir compter sur vous pour mettre l'imagination au service de la réforme.

Je voudrais terminer par quelques sujets qui concernent la gestion des crises. Beaucoup d'entre vous à juste titre dans mes fonctions précédentes m'ont fait remonter le sentiment qu'ont les citoyens français qui sont victimes de catastrophes naturelles, de la longueur des délais qui sont ceux de la prise en compte de leurs souffrances et de l'indemnisation qui leur est due. Et comment ne pas comprendre ces Français qui voyant des effets visibles à l'œil nu des catastrophes dont ils ont été victimes, sont soumis à des procédures très longues de la part de multiples acteurs pour que soit constaté et reconnu ce qui les a frappés de plein fouet ? Il faut donc que nous procédions à une amélioration du dispositif. Mon prédécesseur a fait, à cette fin, une communication en Conseil des ministres le 19 mars dernier, qui est destinée à raccourcir considérablement les délais de prise en compte des difficultés auxquelles sont confrontés nos concitoyens dans le cas des catastrophes naturelles. Lorsque celles-ci se produisent ou que des événements se produisent qui ont un impact sur les territoires et les citoyens, je vous demande de faire remonter sur le champ le périmètre du drame, le nombre de personnes concernées, les communes impactées. Dans le conseil des ministres qui suivra la communication de ces informations, le sujet sera traité et les dispositions réglementaires qui vont bien seront signées dans la foulée du conseil des ministres, de manière à ce que la lourdeur des dispositifs précédents ne se poursuive pas et que nous puissions avoir la réactivité appropriée.

Je vous demanderai également de porter une attention particulière à tout ce qui touche aux services d'incendie et de secours. Il faut que nous soyons en situation

de valoriser ce que font nos pompiers sur les territoires. Il faut que nous le fassions en ayant l'esprit que, comme les policiers et comme les gendarmes, ils s'exposent, parfois au péril de leur vie, pour assurer la sécurité de ceux qui se trouvent en danger. En même temps nous devons le faire dans un cadre où les conflits que je vois poindre, ou dont j'ai eu connaissance dans certains départements, sont maîtrisés, à la fois par le dialogue et le respect des règles hiérarchiques - et j'y tiens - qui doivent s'attacher au fonctionnement de ces structures et de ces corps.

Mesdames et Messieurs les Préfets, je voudrais conclure par des mots simples dont je suis convaincu que nous les partagerons. Il n'y a rien de plus noble que le service de l'État. Il n'y a pas de meilleure boussole, j'insiste sur ce point, que le sens de l'État. Notre pays est confronté à une crise. Le gouvernement est déterminé à la surmonter. Il est déterminé à la surmonter en faisant prévaloir des valeurs dont le Premier Ministre a évoqué le contenu et le sens à l'occasion de ses interventions récentes.

La première de ces valeurs c'est le respect. C'est une belle valeur que le respect. Le respect dont les Français doivent se témoigner entre eux, par-delà ce qui peut les différencier en termes d'appartenance religieuse, politique, de différences de parcours, d'origines. Le respect que l'État doit au citoyen. Parce qu'il a une puissance, parce qu'il a une capacité d'intervention, parce que notre pays aime l'État pour des raisons historiques qui tiennent au fait que l'Etat préexistait à la Nation, et que la Nation s'est incarnée dans l'Etat. C'est une spécificité européenne. Ça donne à l'Etat et à ceux qui le représentent un rôle particulier, qui justifie que nous ayons ensemble des exigences vis-à-vis de nous-mêmes. Le respect aussi que les citoyens doivent à l'Etat, à ses services, à ses fonctionnaires qui sont valeureux, à ses policiers, à ses sapeurs-pompiers, à ses gendarmes qui les protègent mais aussi à tous ceux qui ont, chevillé au corps, l'amour du service public et le sens de l'intérêt général.

Je sais que nous partageons cela. Je sais que cela peut être un puissant ressort, un puissant instrument de redressement de notre pays et je voudrais en concluant vous dire ma confiance profonde en ce que vous représentez en ce que vous êtes. J'ai beaucoup d'admiration pour votre corps, pour la manière dont vous accomplissez vos missions, et nous avons besoin quand il y a de grands défis, de grands Préfets, qui se dépensent sans compter qui aiment l'Etat, qui sont capables d'imagination, d'initiatives, d'engagement. C'est cela que je souhaite que nous puissions faire ensemble en nous voyant régulièrement. Je vous annonce d'ailleurs que nous nous reverrons dans la première quinzaine de mai pour poursuivre cet échange, et je souhaite que nous ayons une relation spontanée, sincère, franche qui nous permette d'avancer ensemble.

Je vous remercie.